

Séance ordinaire
du 21 septembre 1982

Le vingt et un septembre mil neuf cent quatre-vingt deux
à neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire
de ses séances sous la présidence de M^e Allary Ernest, maire.
Présents: M^e Allary, Ferret, Boderon, Gouédot, Faure, Villet,
Dillouerre

Absents: M^e Joseph, Maguire, Thivaud.

Date de convocation: 17 septembre

Secrétaire de séance : M^e Boderon

Bureau et aide sociale.

Présents = M^r Chélieau Févre, Tralboux Marcel, Magué Guy
Absents = M^r Ferret Lége.

Demande d'aide ménagère.

Madame Desnouailles Marie, bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés, compte tenu de sa cécité, demande l'aide ménagère 30 heures par mois (c'est à dire le maximum) car elle ne peut effectuer que très difficilement les diverses tâches ménagères.

Après discussion, le Conseil municipal et le Bureau d'aide sociale acceptent, sous réserve de la décision de la Commission Départementale et suivant les revenus de M^r Desnouailles. Une participation financière pourrait lui être demandée.

Voies communales. village de Rzet

M^r le Maire fait connaître au Conseil que M^r Desnouailles Marcel et Magué Guy ont signé une déclaration par laquelle ils donnent à la commune le passage, largeur goudronnée, devant leurs habitations respectives, depuis la route de Rouquac jusqu'après la maison de M^{me} Vincent (habitation Kalbfus). Ce chemin deviendrait ainsi une voie communale.

Le Chalard - M^r Faure Thibert fait part de son intention d'acheter des chemins qui transserent sa propriété et qui ne sont d'aucune utilité pour d'autres usagers. Le Conseil n'y voit pas d'inconvénient mais aucune décision n'est prise pour le moment.

Chambre d'agriculture.

Le Conseil municipal désigne M^r Borderen Robert pour faire partie de la Commission chargée de la révision des listes électorales de la Chambre d'agriculture.

Calanques.

Le Conseil municipal estime qu'il y a lieu de demander que la commune soit déclarée sinistrée à la suite de la sécheresse du printemps et de l'été 1982.

Fait et délibéré en maire les jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents :

Comte L'evêque Desnouailles
 Niclès Gérard

Séance budgétaire
du 21 septembre 1982

Le vingt et un septembre huit cent quatre-vingt deux
à dix heures trente, le Conseil municipal s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Allary, maire
Présents = M^e Allary, Ferret, Borderon, Gouédo, Faure,
Viollet, Durouet.

absents = M^e Joseph, Yaziee, Thiraud.

Date de convocation = 1^{er} septembre

Secrétaire de séance = M^e Borderon.

Compte administratif 1981.

Président = M^e Ferret Fernand

M^e Saubion, Receveur municipal présente le compte administratif
1981 qui fait apparaître un excédent de recettes de 51452 francs.
Cette somme sera répartie au Budget supplémentaire 1982, entre
les dépenses pour les chemins et voies communales et les bâtiments com-
munaux. Le Conseil vote le budget supplémentaire après avoir approuvé
le compte administratif 1981.

Taxe d'entretien des routes ménagères.

Monsieur le Maire indique qu'il serait nécessaire, à l'oeuvre de
mettre une taxe d'entretien des routes ménagères car les frais
sont de plus en plus élevés et il y aura lieu de faire un ramasse-
ge chaque mois, au moins pendant l'été, car maintenant,
le camion ne peut tout prendre en un seul tour. Il doit, chaque
fois faire deux transports.

Ouverture de crédits supplémentaires.

Le Conseil municipal autorise l'ouverture de crédits supplémentaires
au chapitre ci-après :

Ch. 62 = 10 francs

par prélevement sur les fonds libres et ce, pour permettre la régua-
lisation des crédits budgétaires 1981.

Loyer école -

Monsieur le Maire, d'accord avec M^e Boaty Georges, occupant du
logement de l'instituteur, propose une augmentation mensuelle
de 50 francs du loyer à compter du 1^{er} janvier 1983.

Loyer presbytère :

Monsieur le Maire, d'accord avec M^e Gouédo ancien, occupant du presby-

terie, propose une augmentation du montant mensuel du loyer de 50 francs à compter du 1^{er} janvier 1923.
Le Conseil municipal eut un avis favorable pour ces deux propositions.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdit. Ont signé
les membres présents.

~~Denis~~ ~~Fourt~~ ~~Président~~
~~H. Fourt~~ ~~Niaillet~~ ~~Y. Bourassa~~ ~~C. Caron~~